



La France est une démocratie : le peuple décide des lois, et élit ses représentants.

Le peuple est donc souverain.

La France est aussi une république : les 3 pouvoirs sont séparés.

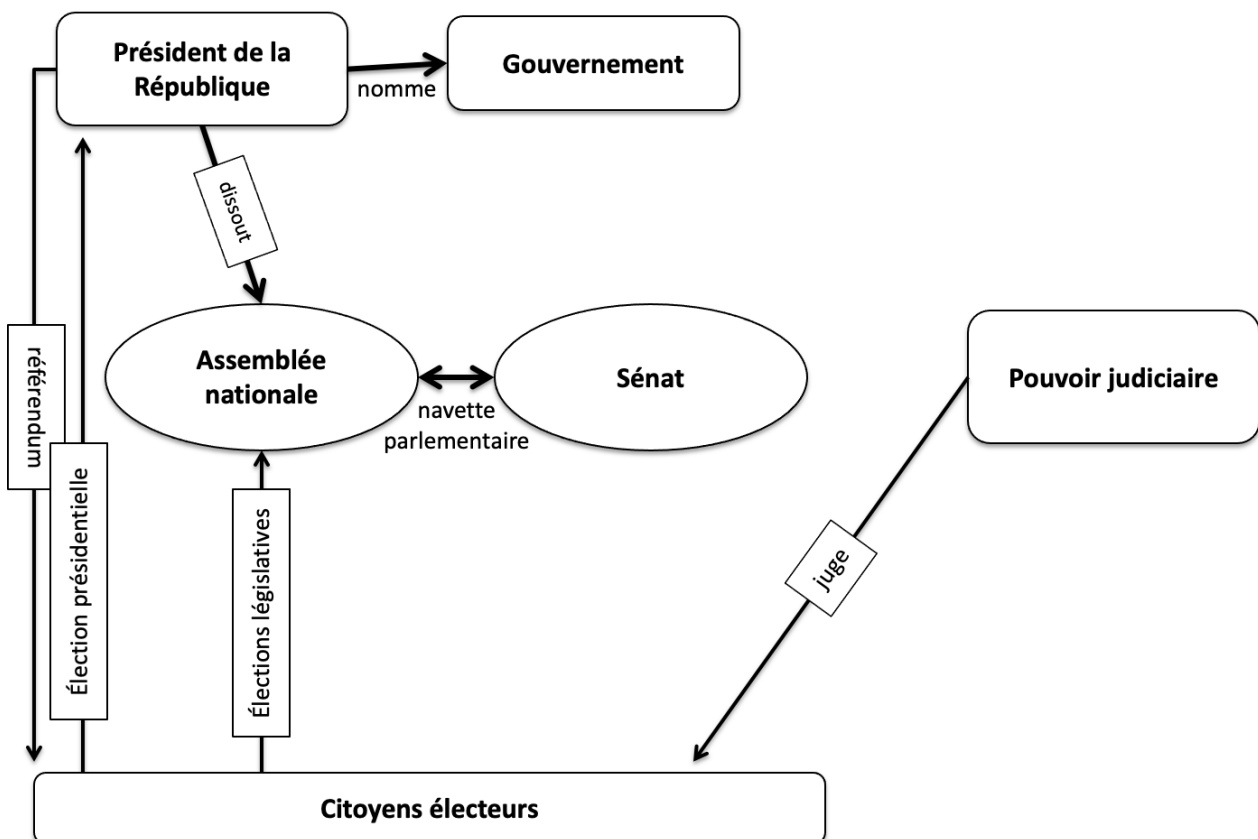
1. Les 3 pouvoirs de la République

Le pouvoir législatif : L'Assemblée Nationale (députés ou députées) et le Sénat (sénateurs ou sénatrices) écrivent puis votent les lois.

Le pouvoir judiciaire : Les juges arbitrent les conflits.

Le pouvoir exécutif :

- Le Président est élu au suffrage universel pour 5 ans. Il fixe les réformes à mener.
- Le Premier ministre dirige le gouvernement, chaque ministre s'occupant d'un secteur particulier : intérieur (police), défense (armée), justice, agriculture, éducation, transports, industrie, santé...



2. Comment naît une loi ?

- Un ministre ou un député propose une nouvelle loi.
- Le texte est corrigé à l'Assemblée nationale et au Sénat = « navette parlementaire ».
- Le Président signe la loi, elle est « promulguée ».
- La loi est publiée au Journal Officiel.

3. Comment agir dans la société ?

Être engagé, c'est prendre publiquement position au service d'une grande cause.
Un **militant** est quelqu'un qui combat pour défendre une idée.

Faire partie d'une association

Loisirs, sports, idées, actions caritatives, défense de l'environnement... Les associations sont dépendantes des subventions de l'État ou des mairies, des dons, du bénévolat. On dit « association de loi 1901 à but non lucratif ». Chaque année, elles élisent leur bureau (président, trésorier, secrétaire).

Adhérer à un parti politique

Les partis politiques rassemblent des personnes qui ont le même avis sur l'économie, la famille, l'immigration... Ils font des propositions, défendues dans des programmes lors des élections. La droite privilégie la sécurité, l'enrichissement personnel. La gauche privilégie l'égalité, la répartition des richesses.

Lire, écouter ou regarder les médias

Les médias produisent et diffusent l'information : presse, radio, télévision, internet.
Les journalistes doivent obéir à une déontologie (ensemble des règles et principes qu'une profession doit respecter) comme la vérification des sources.